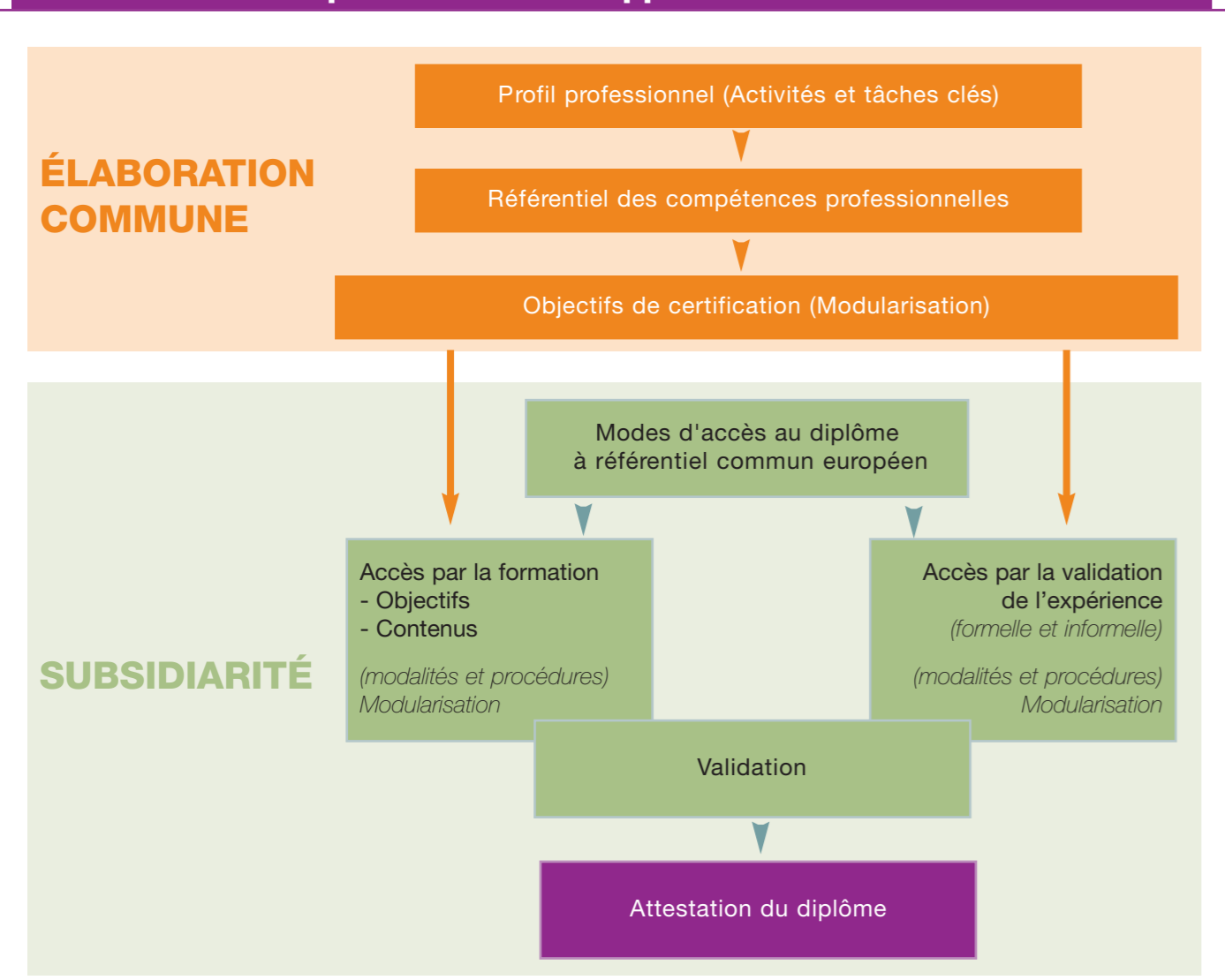


LA DÉMARCHE DU PROJET EURASMENT

Le projet Eurasment, en s'adaptant à la démarche européenne de développement de référentiels communs, a consisté à :

- définir un métier de référence « Assistant de gestion PME » et à décrire son profil en termes d'activités et de tâches ;
- définir les savoirs, aptitudes et attitudes à maîtriser pour obtenir la certification correspondante ;
- regrouper ces résultats d'apprentissage en unités cohérentes pour permettre une progressivité dans l'obtention de la certification et l'acquisition en prenant en compte les acquis de la mobilité ;
- fixer des règles souples permettant de décliner dans chacun des systèmes, selon ces spécificités, tout ou partie de ces unités de référence ;
- se concerter pour définir les programmes de formation pour permettre la mobilité pendant la formation ;
- proposer une méthode pour l'affectation des points de crédit aux unités sachant que la plupart des partenaires initiaux n'ont pas de points de crédit actuellement dans leur système ;
- proposer une méthode pour la mise à jour de la qualification afin d'assurer la pérennité du travail entre les systèmes ;
- développer un réseau de centres de formation et d'entreprises européens pour instaurer des échanges en cours de formation et des stages et garantir la qualité du suivi de la formation.

La démarche européenne de développement de référentiels communs



L'ensemble des productions du projet est disponible dans toutes les langues du partenariat sur le site officiel du projet www.eurasment.eu

LES PARTENAIRES DU PROJET



AGEFA-PME
18 Terrasse Bellini, 92806 Puteaux Cedex - France
www.agefa.org



Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)
1 avenue Léon Journault, 92318 Sèvres Cedex - France - www.ciep.fr
En partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale
et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr



Hauptverband des Deutschen Einzelhandels (HDE)
Am Weidendamm 1A, 10117 Berlin - Allemagne
www.einzelhandel.de



Lääne-Viruma Rakenduskoogkool (LVRKK)
Modriku Küla, 46603 Vinin Vald - Estonie
www.lvrkk.ee



Organisation for Vocational Education and Training (O.E.E.K.)
41, Ethnikis, Antistaseos Ave, 14232 Nea Ionia, Athens - Grèce
www.oEEK.gr



Ufficio Scolastico Regionale (USR) Veneto
Riva de Biasio - S. Crose 1299, 30135 Venezia - Italie
www.instruzioneveneto.it



Zakład Doskonalenia Zawodowego (ZDZ Kielce)
W Kielcach, Ul. Paderzwickiego 55, 29-950 Kielce - Pologne
www.zdz.kielce.pl



Centro de Formação Profissional para o Comércio e Afins
(Vocational Training Centre for Trade) CECO A
Rua Sociedade Farmaceutica 3, 1169-074 Lisboa - Portugal
www.cecoa.com

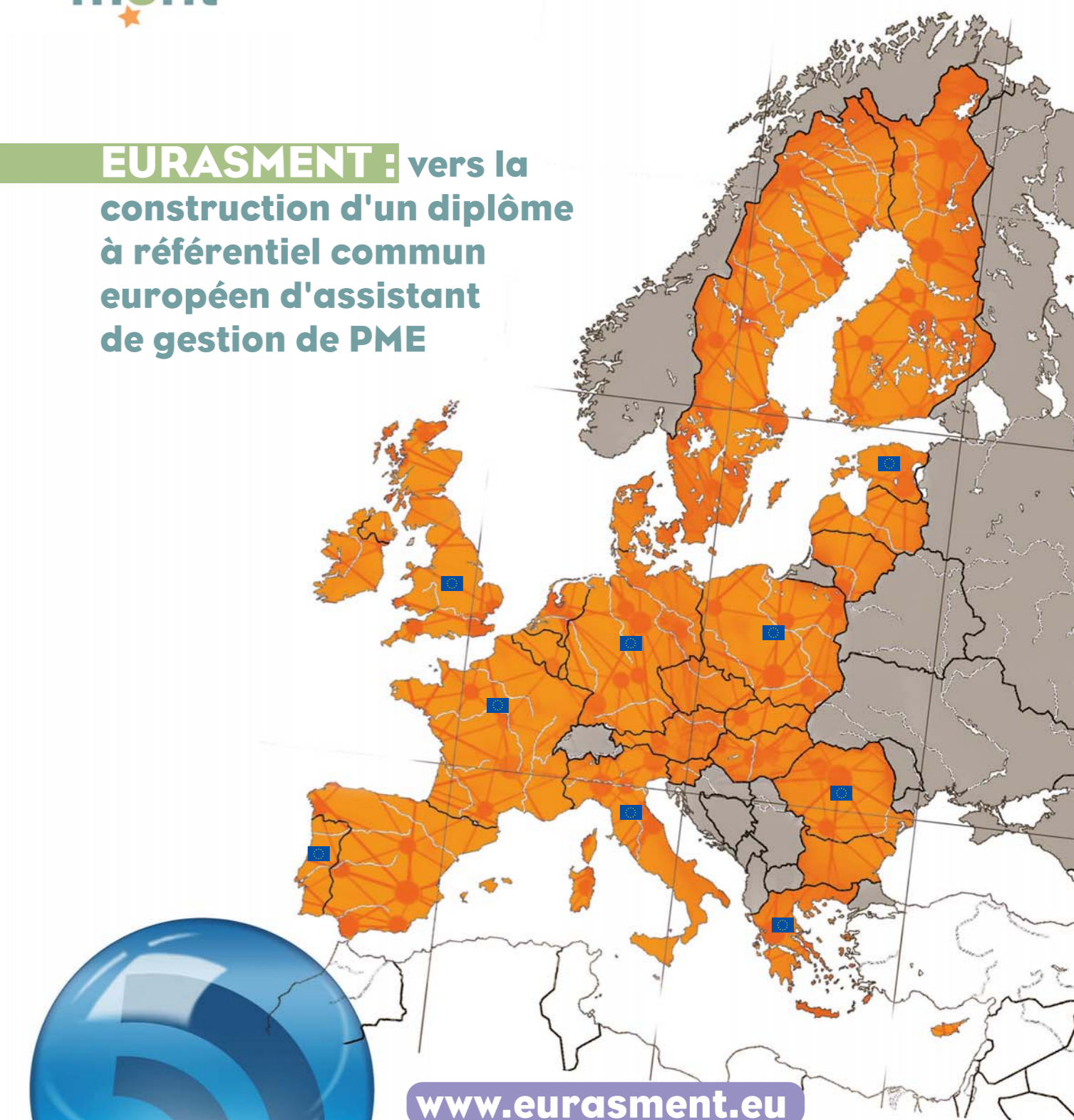


Ion Ghica Colegiul Economic Targoviste-Economy
Highschool in Targoviste
223 Calea Domnesca, 130016 Targoviste - Roumanie
<http://economic-tgv.uv.ro>



Council for Administration (CfA)
6 Graphite Square, Vauxhall Walk, London SE 11 5EE - Royaume-Uni
www.cfa.uk.com

EURASMENT vers la construction d'un diplôme européen d'assistant de gestion de PME



www.eurasment.eu

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Fiche d'identité du projet	EURASMENT Date : 01/10/2006 au 30/10/2008
Porteur du projet	AGEFA PME (France) - association représentant les intérêts professionnels
Partenaires	<p>CIEP (France) - <i>établissement public administratif national sous tutelle du Ministère de l'Education nationale</i></p> <p>Ministère de l'Education nationale (France)</p> <p>Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche(France)</p> <p>LVRKK (Estonie) - <i>réseau de centres de formation</i></p> <p>HDE (Allemagne) - <i>organisation patronale dans le secteur du commerce</i></p> <p>ION GHICA (Roumanie) - <i>réseau de centres de formation</i></p> <p>ZDZ (Pologne) - <i>réseau de centres de formation</i></p> <p>CECOA- <i>réseau de centres de formation (Portugal)</i></p> <p>CFA- <i>autorité compétente pour le développement des qualifications (Royaume-Uni)</i></p> <p>OEEK - <i>organisation publique (Grèce)</i></p> <p>USR - <i>organisme public régional (Italie)</i></p> <p>Partenaires silencieux : MEC-Ministère de l'Education et des Sciences (Espagne), SEC - <i>organisation professionnelle des employés de commerce (Suisse)</i></p>
Contexte et problématique du projet	<p>Les PME constituent une base solide du tissu économique des pays européens. Elles éprouvent très souvent un besoin de cadres intermédiaires de qualité et disposant d'une certaine polyvalence dans leurs compétences professionnelles (administratives, commerciales, comptables...)</p> <p>Aujourd'hui, leur développement, voire leur pérennité, le souci de compétitivité et la concurrence accrue nécessitent pour beaucoup l'extension de leurs activités à l'international. L'échelon européen reste la première zone d'échange pour nos PME.</p> <p>Leur rôle croissant dans le commerce européen implique une augmentation du nombre de personnes formées à un niveau post-secondaire non académique, dans le domaine de la collaboration apportée au responsable de PME très souvent bon technicien mais pas nécessairement gestionnaire.</p> <p>Au niveau européen les activités exercées et en conséquence les compétences et qualifications attendues présentent des caractéristiques communes qu'il convient de repérer afin de promouvoir la transparence des qualifications avec un objectif de mobilité dans la formation et l'emploi.</p> <p>Le projet EURASMENT porte sur la création et la mise en œuvre d'un diplôme professionnel européen commun dans le domaine du management de la PME en collaboration directe auprès du chef d'entreprise. Il se situe en France à un niveau bac + 2 mais la conception modulaire prévue permet une certaine adaptation à la situation de chaque partenaire. Il s'appuie sur la réflexion déjà engagée en matière de méthodologie européenne pour la définition de profils professionnels communs ayant abouti à la mise au point du diplôme de technicien supérieur en logistique dans le secteur de l'automobile et à celui de responsable de l'hébergement dans le secteur de l'hôtellerie. Il s'appuie également sur le projet Leonardo COMINTER dans le secteur du commerce international.</p>
Effets attendus du projet	<p>Ce projet s'inscrit dans la volonté européenne de renforcer les collaborations dans le domaine de la formation professionnelle. Il vise notamment, grâce à l'amélioration de la transparence des qualifications, à faciliter la mobilité géographique et sectorielle des hommes et des femmes travaillant dans le domaine de l'assistance à la gestion des PME.</p>
Productions attendues	<p>Ce projet se décline en objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un profil commun européen propre à un assistant de gestion de PME - Définition d'objectifs communs de certification. - Intégration de cette formation dans les systèmes de formation professionnelle de chaque pays et mise en œuvre dans les établissements de formation - Création d'un réseau de centres de formation et d'entreprises entre pays partenaires qui doit favoriser les échanges d'expériences et la mobilité des apprenants dans le cadre du programme de formation. - Prise en compte des principes d'ECVET pour encourager la mobilité - Évaluation de la méthodologie afin de pérenniser le cursus et favoriser son transfert dans d'autres contextes - Description de l'activité, des tâches et des compétences professionnelles sur la base de descripteurs communs - Construction d'une méthode de certification et élaboration des objectifs de certification sur la base d'une approche qualité ; - Élaboration d'un guide de la formation spécifique à chaque pays.

Pour faciliter la lecture de ce document, nous avons utilisé grammaticalement le genre masculin pour les fonctions citées dans le texte, mais les deux genres, masculin et féminin, sont systématiquement concernés.

LE PROFIL PROFESSIONNEL DE L'ASSISTANT DE GESTION PME

DÉFINITION DU MÉTIER

Des enquêtes menées dans les différents pays partenaires ont permis de définir un profil professionnel commun qui définit les missions et les activités de l'assistant de gestion PME. L'assistant de gestion exerce sa mission auprès du chef d'entreprise d'une petite ou moyenne entreprise ou d'un cadre dirigeant. Il en est le collaborateur direct. Cette mission se caractérise par une forte polyvalence à dominante administrative. Elle se décline en diverses activités qui sont explicitement attribuées par le chef d'entreprise.

MISSIONS ET NIVEAU DE RESPONSABILITÉ

La polyvalence de l'assistant de gestion lui permet, dans la limite des responsabilités fixées par le chef d'entreprise, dans le respect des règles de confidentialité et le contexte culturel caractéristique de la PME :

- de participer à la gestion opérationnelle de l'entreprise dans ses dimensions administrative, comptable, commerciale, humaine ... ;
- de contribuer à l'amélioration de son efficacité par l'optimisation de son organisation ;
- de contribuer à sa pérennité par l'anticipation des besoins, l'accompagnement du développement et la participation au contrôle de l'activité par la mise en place d'indicateurs qu'il soumet au chef d'entreprise.

La mission de l'assistant comporte deux types d'activités :

- les activités de soutien au chef d'entreprise
- les activités de support au fonctionnement de l'entreprise

Les activités exercées par l'assistant de gestion PME ont été regroupées en 12 modules :

Module 1	Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs
Module 2	Gestion et développement des ressources humaines
Module 3	Gestion des activités administratives
Module 4	Gestion du travail collaboratif
Module 5	Gestion des ressources financières
Module 6	Analyse financière
Module 7	Gestion des ressources informatiques
Module 8	Pérennisation de l'entreprise
Module 9	Gestion des risques environnementaux et des risques liés à la personne
Module 10	Communication écrite
Module 11	Communication orale
Module 12	Communication commerciale et institutionnelle

UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

L'objectif de l'Union européenne, en matière de formation tout au long de la vie, est de favoriser la mobilité des étudiants pour permettre, à terme, une plus grande mobilité des salariés.

L'intérêt de la constitution d'un réseau est de garantir la qualité du suivi de la formation des étudiants à l'étranger et la pérennisation du projet EURASMENT.

Ce réseau est d'ores et déjà composé de centres de formation issus des pays partenaires du projet et son objectif principal est de s'étendre à d'autres pays membres de l'Union européenne.

• UN RÉSEAU DE CENTRES DE FORMATION

Le référentiel étant identique dans les pays partenaires et applicable dans sa totalité ou partiellement, il permet aux étudiants de suivre une partie de la formation à l'étranger.

Ce réseau permet de mettre en contact des centres de formation qui souhaitent procéder à des échanges d'étudiants dans le cadre des formations qui ont intégré les modules EURASMENT. Chaque centre peut déposer une offre ou une demande de partenariat. Il pourra ensuite entrer en contact avec les centres correspondants à sa recherche.

• UN RÉSEAU D'ENTREPRISES

Dans le cadre de la mise en place de stages à l'étranger, les entreprises disposées à accueillir des étudiants étrangers peuvent également adhérer au réseau. Elles peuvent déposer des offres de stage et entrer en contact avec les centres de formation intéressés. Ce réseau est un vrai point de contact pour développer la coopération entre les entreprises et les centres de formation.



• UN RÉSEAU D'ASSURANCE QUALITÉ

En assurant des relations permanentes entre les acteurs de la formation, le réseau permet de maintenir la cohérence de la formation et d'éviter les divergences dans les pratiques. Cette cohérence est garantie lors de l'adhésion de chaque membre qui s'engage à respecter une charte qualité prenant en considération les contraintes spécifiques des pays partenaires.

- o La charte qualité des centres de formation fixe les critères de base qui constituent les normes minimales qu'un centre de formation doit respecter pour fournir un niveau de qualité satisfaisant en matière de formation et d'échanges et pour conseiller les étudiants étrangers durant leur période de mobilité.
- o La charte qualité des entreprises fixe les critères de base qui constituent les normes minimales qu'une entreprise doit respecter pour former et encadrer les stagiaires.

Vous souhaitez entrer en contact avec des centres de formation européens ou vous recherchez des stagiaires,

vous pouvez adhérer au réseau Eurasment en suivant ce lien :

<http://hermes.ac-versailles.fr/QuickPlace/eurasment-network>

Vous avez besoin d'informations sur le projet Eurasment et sa mise en œuvre, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

claud.nava@education.gouv.fr